



Appel à communications

« De l'émigration empêchée à l'immigration piégée, les migrations sous contraintes »

Colloque International

20-21 novembre 2018

Université de Picardie Jules Verne – Logis du Roy

Dès 2015 et avec la médiatisation d'une « crise migratoire » pour les uns, « crise de l'accueil » pour les autres, les limites des politiques européennes en matière d'immigration se sont révélées au grand jour. Loin de conduire les Etats concernés à repenser leurs modalités d'accueil et de gestion des flux, les frontières se sont « renforcées ». La multiplication des dispositifs de contrôle enserme l'expérience des personnes concernées générant, à toutes les étapes de leurs parcours, des situations de blocage et d'immobilité sociale et spatiale. Ce sont précisément ces expériences de migrations empêchées et / ou piégées qui seront examinées dans ce colloque international. Ce colloque propose ainsi d'explorer la diversité des expériences migratoires contraintes et empêchées et les ressorts sociaux des pratiques des candidat.e.s à la migration. A partir d'analyses fondées sur des enquêtes empiriques, les contributeurs et contributrices sont invité.e.s à analyser les expériences des acteurs / actrices et les répercussions de la conjoncture actuelle sur leur marge de manœuvre.

Pour Catherine Wihtol de Wenden (2013) : « Presque toutes les régions du monde sont concernées par le départ, l'arrivée et / ou le transit contribuant à l'atténuation des grandes lignes historiques de partage du monde. La diversité des profils des migrants et les changements de statut tout au long du parcours migratoire brouillent dorénavant les catégorisations des migrations internationales et des étrangers, restées trop longtemps figées ». Toutefois, ces migrations contemporaines mondialisées font surgir le « paradoxe libéral ». À l'heure de la libéralisation économique, de la libre circulation des marchandises, de l'urbanisation généralisée des sociétés et des modifications associées des rapports du travail où les mobilités sont de plus en plus diffuses, les migrations font l'objet assurément de mesures restrictives, en Europe, aux Etats-Unis mais également dans un certain nombre de pays où ont été externalisées les frontières européennes. Deux tiers de la population n'a pas le droit de circuler dans un monde en perpétuel mouvement ; les flux migratoires ne concernent que 3,5 % de la population mondiale (Wihtol de Wenden, 2016). Et lorsque les personnes sont en mouvement, leurs projets migratoires peinent à se concrétiser selon leurs volontés. Comme le remarque Marc Bernardot, paradoxalement, les migrations internationales sont davantage contrôlées et organisées que le résultat de la spontanéité de candidats au départ migratoire (2013).

Loin de conduire les Etats concernés à repenser leurs modalités d'accueil et de gestion des flux, la représentation d'une « crise migratoire », a tout au contraire, généré une forme de radicalisation des frontières (Valluy, 2012) dont les formes multiples accompagnent désormais les étapes du parcours migratoire, dans les pays de départ, aux portes de l'Europe et au sein des Etats où ces immigré.e.s tentent de s'installer.

Ce colloque propose ainsi d'explorer la diversité des expériences migratoires contraintes et empêchées et les ressorts sociaux des pratiques des candidat.e.s à la migration. A partir d'analyses fondées sur des enquêtes empiriques, les contributeurs et contributrices sont invité.e.s à analyser les expériences des acteurs / actrices et les multiples contraintes à la migration internationale ; aucune zone géographique ne sera privilégiée par les organisateurs et organisatrices du colloque et nous veillerons à donner à voir une pluralité de zone de départ / transit / accueil. Enfin, les analyses intersectionnelles, croisant les rapports sociaux de classe, sexe et race seront fortement encouragées.

Pour ce faire, nous invitons les personnes intéressées à soumettre leur proposition en la référant à l'un des trois axes ci-dessous.

Axe 1 : L'émigration empêchée

Dans cet axe, les propositions porteront spécifiquement sur l'émigration empêchée. Elles s'intéresseront à celles et ceux qui, désireux / désireuses d'émigrer restent néanmoins bloquer dans le pays de départ. Qui sont ces personnes aux projets migratoires avortés ? Quels sont les profils sociologiques de ces personnes selon les contextes de départ ? De quelles façons les contraintes sociales et légales auxquelles elles sont exposées, pèsent-elles sur leur projet de départ et ce faisant, retravaillent leurs projections et trajectoires au pays ? Les propositions retenues dans cet axe pourront s'intéresser aux contraintes à l'émigration, qu'elles soient économiques, sociales, juridiques et politiques ainsi qu'aux profils de celles et ceux qui deviennent des « immobiles involontaires ». Au-delà, il s'agira d'explorer ce que cette immobilité produit socialement sur l'expérience des personnes là où elles se trouvent. Sont donc attendues des communications qui privilégieront les études réalisées auprès de celles et ceux qui sont contraint.e.s de rester mais qui formulent néanmoins un « projet migratoire », ou tout du moins l'hypothèse d'émigrer.

Axe 2 : Quand l'action publique contraint le parcours migratoire

En quoi les politiques publiques peuvent-elles façonner l'expérience migratoire et en déterminer le parcours ? Les propositions retenues dans cet axe s'intéresseront à l'expérience des exilé.e.s dans les pays de transit ou de destination, plus spécifiquement lorsque les personnes concernées sont empêchées de poursuivre leur projet migratoire. Les communications pourront analyser des situations où la mobilité spatiale souhaitée est contrainte à partir d'enquêtes réalisées dans des centres d'accueil, de rétention ou dans les camps aux frontières ou au sein de l'Europe. Ces situations pourront être examinées du point de vue de celles et ceux qui appliquent les politiques publiques et migratoires ou de celles et ceux qui les subissent. Quels que soient les contextes, les personnes intéressées pourront

analyser ces situations au prisme du rapport à l'espace public, des modes de sociabilité et des régimes de temporalité spécifiques qu'elles induisent. Dans une autre acception, l'impossible mobilité pourra être saisie à partir d'une entrée spécifiquement juridique. Dans ce cas, les propositions examineront les obstacles légaux empêchant l'inscription des exilé.e.s / immigré.e.s dans la société d'accueil. Elles pourront s'intéresser à l'apparition de catégories d'étrangers sans droits (déboutés du droit d'asile, sans-papiers, mineurs étrangers isolés) ainsi qu'à la façon dont l'action publique se recompose face à ces situations d'illégalité. Dans ce cas, les contributions portant sur le développement de dispositifs dérogatoires ou encore sur les modes de gouvernement spécifiques de ces populations pourront être soumis.

Axe 3 : Les acteurs privés des migrations piégées

Ce dernier axe s'intéressera plus spécifiquement aux acteurs privés impliqués dans les situations d'émigrations empêchées et d'immigration piégée. Pourront être analysées les économies opportunistes dont le développement s'est accéléré avec « la crise migratoire » et plus globalement, à la gestion des migrations vue comme un véritable marché parce qu'une série d'acteurs sont en concurrence pour en obtenir le monopole. Les contributions pourront ainsi viser la privatisation de l'hébergement des exilés, des dispositifs de rétentions ou encore les conditions de production de biens et de services en lien, avec le développement des camps humanitaires et leurs administrations par les pouvoirs publiques. Dans une autre acception, la réflexion pourra se porter sur le développement des économies illégales concourant à l'exploitation de ces populations tant dans le parcours migratoire qu'au sein du pays de départ, de transit ou de destination, et à ce « marché des migrations ». Enfin, sont attendues des communications analysant la prise en charge par les acteurs militants et/ou bénévoles de missions de service publique. Pourront notamment être interrogées, les reconfigurations de l'action publique locale auprès de ces populations ainsi que les formes nouvelles de politisation, des mouvements de défense des étrangers.

Ces axes n'épuisent pas les thématiques possibles et toute proposition de communication étudiant les contraintes à l'émigration et l'immigration sera bienvenue.

Bibliographie

- AGIER Michel, BOUAGGA Yasmine, GALISSON Maël, HANNAPE Cyrille, PETTE Mathilde, WANNESON Philippe, *La jungle de Calais. Les migrants, la frontière et le camp*, Paris, PUF, 2018
- ALIOUA Mehdi, *L'étape marocaine des transmigrants subsahariens en route vers l'Europe : l'épreuve de la construction des réseaux et de leurs territoires*, Thèse de doctorat en Science politique, Toulouse, Université Toulouse le Mirail, 2011
- ALIOUA Mehdi, « Le Maroc, un carrefour migratoire pour les circulations euro-africaines ? » *Hommes et Migrations*, 2013/3, n° 1303, p. 139-145.
- BALLIERE Frédéric, « L'accompagnement des familles migrantes en situation irrégulière. Epreuves morales et reconfiguration de l'intervention sociale. », *Nouvelles Pratiques Sociales*, Vol 28, n°2, 2016, p. 106-122.
- BALAC Ronan, « Stratégies des jeunes dans une économie de plantation de l'Ouest ivoirien. Etude d'un terroir », *Afrique contemporaine*, vol. 259, n° 3, 2016, p. 41-58
- BASSI Marie, « Les acteurs non-Etatiques face à l'immigration en Sicile et à Lampedusa. A la croisée de l'humanitaire, du contestataire et de l'expertise », *Après-demain*, 2016/3, n°39, p. 36-38
- BERNARDOT Marc, *Captures*, Paris, Editions du Croquant, 2012.
- BREDELOUP Sylvie, « Les temps du transit dans la migration africaine », *Journal des africanistes*, 83/ 2, 2013, p. 58-90

- BREDELOUP Sylvie, « L'accompagnement des migrants au retour : un créneau porteur pour les consultats ? », communication présentée lors de l'atelier de lancement du LMI_MOVIDA, séminaire Les mobilités comme ressource ? Dakar, le 17 octobre 2016, En ligne : <https://movida.hypotheses.org/67>.
- BREDELOUP Sylvie ZONGO Mahamadou (dir.), *Repenser les mobilités burkinabè*, Paris, L'Harmattan, 2016.
- BOYER Florence, CHAPPART Pascaline, « Les frontières européennes au Niger », *Vacarme*, vol. 83, n° 2, 2018, p. 92-98.
- CARLING Jorgen, « Migration in the Age of Involuntary Immobility », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, n°28, 2002, p. 5-42.
- DE GENOVA Nicholas P., « Migrant "Illegality" and Deportability in Everyday Life », *Annual Review of Anthropology*, Vol. 31, 2002, p. 419-471.
- DE GOURCY Constance, « Partir, rester, habiter : le projet migratoire dans la littérature exilaire », *Revue Européenne des migrations internationales*, vol. 29, n°4, 2013, p. 43-57.
- D'HALLUIN Estelle, *Les épreuves de l'asile. Associations et réfugiés face à la politique du soupçon*, Paris, EHESS, 2012.
- D'HALLUIN Estelle, « Le nouveau paradigme des 'populations vulnérables' dans les politiques européennes d'asile », *Savoir / Agir*, vol. 36, n°2, 2016, p. 21-26.
- FASSIN Didier, « Policing Borders, Producing Boundaries. The Governmentality of Immigration in Dark Times », *Annual Review of Anthropology*, Vol.40, 2011, p.213-226.
- FELDMAN Nehara, *Migrantes. Du Bassin du Fleuve Sénégal aux rives de la seine*, Paris, La Dispute, 2018.
- FISHER Nicolas & SPIRE Alexis. « L'Etat face aux illégalismes », *Politix*, n° 87, 2009/3, p 7-20.
- GJERGJI Iside, « L'asilo dei minori. Accoglienza, trattamento e condizione sociale dei minori richiedenti asilo in Italia » *Deportate, Esuli, Profughe*, n° 34, 2017, 80-98.
- GOURDEAU Camille, « De quoi l'accueil est-il le nom ? Le volet 'emploi' du Contrat d'accueil et d'intégration à l'épreuve de la segmentation du marché du travail », *Cahiers du Genre*, vol. 64, n° 1, 2018, p. 175-192.
- KOBELINSKY Carolina, *L'accueil des demandeurs d'asile. Une ethnographie de l'attente*, Paris, Le Cygne, 2010.
- KOBELINSKY Carolina et MAKAREMI Chowra, « Editorial. Confinement des étrangers : entre circulation et enfermement », *Culture & Conflits*, 71, 2018, p. 7-11.
- KOBELINSKY Carolina, « Exister au risque de disparaître. Récits sur la mort pendant la traversée vers l'Europe », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 33 - n°2 et 3 | 2017, mis en ligne le 01 septembre 2019, consulté le 10 mai 2018. URL : <http://journals.openedition.org/remi/8745>.
- LAACHER Smaïn, « Eléments pour une sociologie de l'exil », *Politix*, 2005/1, n°69, p.101-128.
- LACROIX Thomas, *Migrants. L'impasse européenne*, Paris, Armand Colin, 2016.
- LE COURANT Stefan, « La ville des sans-papiers. Frontières mouvantes et gouvernement des marges », *L'Homme*, 2016/3, n° 219-22, p. 209-232.
- MAKAREMI Chowra, « Les "zones de non-droit": un dispositif pathétique de la démocratie », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 33, n° 3, Hiver 2008, p. 81-98.
- MARTINIELLO Marco et SIMON Patrick, « Les enjeux de la catégorisation. Rapports de domination et luttes autour de la représentation dans les sociétés post-migratoires », *Revue européenne des migrations internationales*, [En ligne], vol. 21 - n°2 | 2005, mis en ligne le 01 octobre 2008, consulté le 11 mai 2018. URL : <http://journals.openedition.org/remi/2484>.
- PETTE Mathilde, « Associations : les nouveaux guichets de l'immigration ? Du travail militant en préfecture », *Sociologie* 4/2014 (Vol. 5), p. 405-421.
- PETTE Mathilde, « venir en aide aux migrants dans le Calais. Entre action associative locale et crise migratoire internationale », *Savoir/Agir*, 2016/2, n° 36, p. 47-52.
- POULET Kelly, *L'hypothèse migratoire comme horizon d'émancipations ? Une ethnographie des jeunes dakaroises*, Thèse de doctorat en sociologie, Amiens, Université de Picardie Jules Verne, 2016.
- RODIER Claire, *Xénophobie business. A quoi servent les contrôles migratoires ?*, Paris, La découverte, 2012.
- SALT John, STEIN Jeremy, « Migration as a Business: The Case of Trafficking », *International Migration*, Vol. 35, 1997, p. 467-494.
- SPIRE Alexis. *Accueillir ou reconduire. Enquête sur les guichets de l'immigration*. Paris, Seuil, 2008.
- TIMERA Mahamet, « Aventuriers ou orphelins de la migration internationale », *Politique africaine*, n°115, 2009, p. 175-195.
- VALLUY Jérôme, « De l'asile aux répulsions : la radicalisation des frontières », *Le sujet dans la cité*, 2012/1, n° 1, p. 84-95.
- WIHTOL DE WENDEN Catherine, *La question migratoire au XXIe siècle: migrants, réfugiés et relations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013.
- WIHTOL DE WENDEN Catherine, *Atlas des migrations*, 4^e édition, Paris, Autrement, 2016.

Consignes de proposition de communication

Cet appel d'adresse aux doctorant.e.s, docteur.e.s et chercheur.e.s (statutaires ou non). La proposition d'intervention doit être adressée en un seul fichier word à l'adresse mail suivante : colloque.upjv.migrations.2018@gmail.com

Elle devra comporter les éléments suivants :

- Nom, prénom, coordonnées précises, statuts et affiliations institutionnelles
- L'axe retenu pour intervenir
- Le titre de la proposition
- Un résumé de 500 mots maximum avec une bibliographie indicative

Date limite de soumission des résumés : La date limite de soumission des propositions est fixée au **10 juillet 2018 inclus**.

Résultats des sélections : Les résultats des communications retenues seront communiqués à partir du **3 septembre 2018**.

Une prise en charge des transports /hébergement/repas des intervenant.e.s pourrait être éventuellement étudiée par le comité d'organisation en fonction des financements obtenus, des demandes de prises en charge des frais de déplacements, notamment pour les communicant.e.s internationaux / internationales.

Comité scientifique :

ALIOUA Medhi (Sociologue, enseignant-chercheur à l'Université Internationale de Rabat, LePoSHS, LMI MOVIDA), BALLIERE Frédéric (Doctorant en sociologie à l'UPJV, CURAPP-ESS), BREDELOUP Sylvie (Socio-anthropologue, Directrice de recherche à l'IRD, LMI MOVIDA), D'HALLUIN-MABILLOT Estelle (MCF en sociologie à l'Université de Nantes, Centre Nantais de sociologie), FELDMAN Nehara (MCF en sociologie à l'UPJV, CURAPP-ESS), GJERGJI Iside (Sociologue, Ca' Foscari University of Venice, Social Research Laboratory), GOURDEAU Camille (Docteure en sociologie, Université Paris Diderot, URMIS), KOBELINSKY Carolina (Anthropologue, Chargée de recherche au CNRS, LESC), LACROIX Thomas (Géographe, Chargé de recherche au CNRS, MIGRINTER), MAKAREMI Chowra (Anthropologue, Chargée de recherche au CNRS, IRIS), PETTE Mathilde (MCF en sociologie à l'Université de Perpignan, CRESEM) POULET Kelly (Post-doctorante en sociologie, CURAPP-ESS), RODIER Clair (Juriste, membre du GISTI, Co-fondatrice du réseau MIGREUROP), SPIRE Alexis (Sociologue, Directeur de recherche au CNRS, IRIS).

Comité d'organisation :

Frédéric Ballière, Nathalie Devèze, Nehara Feldman, Nassima Guilal, Kelly Poulet.